

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : **Après les plans de confinement et les plans de reprise, un plan d'action pour une reprise sociale, écologique et solidaire à Lausanne**

Initiant-e(-s) : Céline Misiego

La diffusion du COVID-19 a représenté une crise à tous égards : En premier lieu en raison des profonds changements qu'elle implique, et qui remettent en question beaucoup de nos certitudes ou de nos habitudes sur le plan social, économique ou sanitaire. Mais elle est aussi une crise en ce sens qu'elle est le moment d'effectuer des choix qui peuvent être critiques, le moment d'accepter que le retour en arrière n'est pas possible, et de proposer des changements qui permettront à la société de fonctionner en tenant compte des besoins de chacune et chacun.

La crise a aussi eu des impacts économiques majeurs, et en aura très probablement également à long terme. Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie du 05.05.2020, « la confiance des consommateurs suisses s'est dégradée, passant de -9 points en janvier à -39 points, un niveau nettement inférieur à celui enregistré lors de la crise économique et financière de 2008-2009. Pour retrouver des valeurs semblables, il faut remonter à la crise de l'immobilier qui a marqué le début des années 1990 ». Selon le Service de l'emploi du Canton de Vaud, le nombre de chômeurs inscrits a augmenté de 10.5% dans le Canton de Vaud (20'415 personnes, +1'947), tandis que le nombre de places vacantes annoncées aux ORP a diminué de 42.1% en un mois (1885 places).

Face à cette situation, la Ville sera à l'évidence confrontée à des demandes accrues de soutien social de la part de personne sans emploi, de soutien économique d'entreprises et d'indépendants, d'appui à l'éducation et à la culture. Elle devra maintenir et développer en parallèle son engagement environnemental, notamment en faveur d'un plan climat ambitieux. De manière tout aussi prévisible, les recettes fiscales vont sensiblement diminuer pour les personnes physiques, et plus encore pour les personnes morales. Si nous ne voulons pas accentuer encore la crise, les collectivités publiques se doivent d'adopter une politique anticyclique, c'est-à-dire maintenir et renforcer leur engagement, quitte à recourir temporairement à l'emprunt. Par ailleurs, l'efficacité d'une telle politique sera d'autant plus forte qu'elle sera concertée entre les différentes collectivités publiques.

L'un des enjeux est de s'assurer que le Canton n'impose pas des baisses fiscales avec répercussion sur les communes, telles que celles identifiées par l'interpellation urgente de Céline Misiego et consorts au Conseil communal du 10.12.2019 et celle du député Vincent Keller au Grand Conseil du 03.12.2019 ; il s'agit au contraire de permettre aux communes de s'engager financièrement, en s'assurant les ressources fiscales nécessaires ou en relevant leur plafond d'endettement. A cet égard, le refus de l'amendement Ensemble à Gauche et le maintien du taux d'imposition lors du vote du dernier arrêté augure des revenus en stagnation ou en baisse, face à des besoins accrus.

En conséquence, le présent postulat demande à la Municipalité

- d'estimer les conséquences de la crise du COVID-19 sur les finances communales, ainsi que sur la population,
- de proposer un plan d'action incluant les volets de l'économie, du social, de l'éducation, de la culture, du sport et de l'environnement, et d'inciter les autres communes, le Canton et les Villes de Suisse à s'associer à cette démarche,

Conseil communal de Lausanne

- de définir les financements nécessaires à ce plan d'action et de proposer les moyens d'y répondre soit par une augmentation des ressources fiscales, soit par une élévation du plafond d'endettement.

Lausanne, le 23.06.2020

L'initiant/l'initiate :
Céline Misiego

